

Création d'un lotissement communal de 25 lots

Il s'agit de créer des lots au prix abordable pour des jeunes ménages



Création d'un lotissement communal de 25 lots

Le lundi 14 mai en soirée s'est tenue la réunion du Conseil Municipal sous la présidence du maire, Jean Gaillard. Les huit délibérations qui étaient à l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité.

Après l'intervention du maire qui détailla les différentes décisions se rapportant à des achats et des travaux de faibles montants, Gilbert Pagnon exposa de façon très détaillée le programme de rénovation énergétique de l'éclairage public. Il fut question des certificats d'économie d'énergie, de l'unité de mesure de ces économies appelée kWh cumac, et du dispositif qui peut se conclure par un partenariat avec un énergéticien (l'obligé) lequel serait EDF. Il s'agit de remplacer 339 lampes sur 2018 de 120W à 250W par des lampes Led de 18W à 63W. Le coût s'élèverait à 325 000 euros dont une subvention de 97 500 euros du syndicat d'électrification rural auquel s'ajoutera la participation de l'obligé qui reste à évaluer.

« Suite à certains événements ce sont 13 km de voirie qui ont été détériorés par une surcharge de passages », rappelle Gilbert Pagnon, en charge de la voirie. Dans le cadre de la DETR une demande de subvention d'un montant de 18 457 euros a été attribuée pour des travaux estimés à 61 524 euros.

De son côté le maire, Jean Gaillard, propose l'acquisition d'un terrain de 3 160 m² situé chemin de Boy au prix de 170 000 euros en vue d'un projet de lotissement communal lequel comprendrait 25 lots. Le pilotage financier de cette opération pourrait être attribué à l'Établissement public financier de la Région Occitanie. Le premier motif exposé par Jean Gaillard quant à cette opération est de réaliser des lots au prix abordable pour des jeunes ménages afin de rajeunir la population de Pavie.

La séance se conclura par le tirage au sort de 9 jurés d'assises en vue de la liste préparatoire 2019.

Questions diverses

Jeudi 17 mai à 18 h 30 à la médiathèque, salle Bernard IV, se tiendra une réunion sur le budget participatif départemental.

Il est envisagé en collaboration avec la gendarmerie de programmer une soirée sur la participation citoyenne.